

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Mardi 13 juin 2023, à 16 h 30
Rencontre à distance via la plateforme « TEAMS »
(Adopté à la séance du 20 septembre 2023)

Présences :

Nom	Collège électoral	Poste
M ^{me} Micheline Ulrich	Membre indépendant – Gouvernance ou éthique	Présidente
M. Vincent Lehouillier	Président-directeur général	Président-directeur général et secrétaire
M. Dario Bussandri	Désignation – Conseil multidisciplinaire	Administratrice
M ^{me} Jennifer Dahak-El-Ward	Membre indépendant – Réadaptation	Administratrice
M ^{me} Caroline De Ladurantaye	Désignation – Conseil des infirmières et infirmiers	Administratrice
D ^r Olivier Farmer	Désignation – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	Administrateur
D ^r Samuel Gatien	Désignation – Département régional de médecine générale	Administrateur
M ^{me} Julie Gosselin	Nomination – Universités affiliées	Administratrice
M. André Lemieux	Membre indépendant – Santé mentale	Vice-président
M. Nicolas Marchand	Membre indépendant – Organismes communautaires	Administrateur
M. Visal Uon	Désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques	Administrateur

Absences motivées :

Nom	Collège électoral	Poste
M. Bernard Circé	Membre indépendant – Gestion des risques, finance et comptabilité	Administrateur
M ^e Marlene Jennings	Membre indépendant – Ressources immobilières, informationnelles ou humaines	Administratrice
M. Alain Primeau	Membre observateur – Fondations	Administrateur
M ^{me} Nicole René	Désignation – Comité des usagers du centre intégré	Administratrice
M. Michael Udy	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur
Mme Isabel Velasquez	Membre indépendant – Usager des services sociaux	Administratrice
Vacant	Membre indépendant – Vérification, performance ou gestion de la qualité	Administrateur
Vacant	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
Vacant	Membre indépendant – Protection de la jeunesse	Administrateur

M^{me} Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, préside la séance.

M. Vincent Lehouillier, président-directeur général et secrétaire du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de la séance.

M^{me} Marie-Josée Simard, technicienne en administration au Bureau de la présidente-directrice générale, prend note des délibérations.

1. Ouverture de la séance du conseil d'administration et vérification de sa légalité

Cette séance spéciale du conseil d'administration a été convoquée conformément à l'article 164 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et au *Règlement de régie interne du conseil d'administration*.

L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 9 juin, par courrier électronique, aux administrateurs.

Il y a constatation du quorum.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 13 juin 2023 à 16 h 34.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 13 juin 2023.

3. Dossiers administratifs

Comité de vérification – Séance du 13 juin 2023

1. SITUATION FINANCIÈRE

1.1 Présentation du rapport des auditeurs Raymond Chabot Grant Thornton, état du suivi des réserves, commentaires et observations de l'auditeur indépendant

Monsieur Pierre Vallerand et madame Joëlle Clar de Raymond Chabot Grant Thornton présentent leur rapport.

1. État des travaux d'audit

Ce point mentionne que le processus de surveillance et de maintien de l'indépendance a été respecté.

2. Résultat des travaux d'audit

2.1 Stratégie d'audit prévue

Les auditeurs ont mis en œuvre leur stratégie d'audit conformément au plan qui nous avait été présenté le 30 mars 2023 et ils n'ont pas eu besoin d'y apporter de modifications importantes.

Depuis notre communication du 30 mars dernier portant sur la planification de l'audit, nous n'avons identifié aucun changement important relatif à votre organisation qui aurait eu une incidence sur notre audit

2.2 Rapport de l'auditeur indépendant

Opinion avec réserves :

- Passif au titre d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (31 mars 2023);
- Montant à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en lien avec les économies de coûts et pertes de revenus COVID-19 (31 mars 2022);
- Absence de provision salariale 2020-2021 découlant de l'indexation et des forfaitaires (31 mars 2021);

2.3 Sommaire des anomalies dans les états financiers

Les auditeurs ont discuté des anomalies non corrigées avec la direction et ont demandé la correction des montants. Il s'agit de :

Sous-évaluation des autres crédateurs en lien avec les forfaitaires 2022-2023

La correction n'a pas été effectuée pour la raison suivante :

- Pour les montants forfaitaires, le MSSS a émis aux établissements la directive de ne pas

enregistrer la provision aux livres;

Surévaluation du compte à recevoir MSSS en lien avec le rehaussement du soutien à domicile

La correction n'a pas été effectuée pour la raison suivante :

- Pour le rehaussement du soutien à domicile, l'autorisation du financement a été obtenue en mai 2023. L'enregistrement du revenu au 31 mars 2023 n'est pas conforme au SP 3410.

Incidence des anomalies non corrigées à la fin de la période précédente

La correction n'a pas été effectuée pour la raison suivante :

- Les montants forfaitaires non enregistrés en 2022 à la demande du MSSS.

2.4 Sommaire des anomalies liées aux informations à fournir

Aucune anomalie non corrigée n'a été détectée au cours des travaux d'audit concernant les informations à fournir.

3. Contrôle interne

Au cours des travaux d'audit, aucune déficience importante n'a été détectée.

4. Questions à communiquer

Aucune opération importante n'a été relevée.

Les procédures d'audit n'ont détecté aucune fraude et n'ont pas permis de relever des cas de non-conformité aux textes légaux et réglementaires.

5. Rapport relatif à d'autres obligations légales ou législatives

Le rapport mentionne qu'au cours de leur mission les auditeurs n'ont relevé aucun écart aux éléments mentionnés au rapport.

6. Questionnaire à remplir par l'auditeur indépendant

Conformément aux exigences du ministère, le questionnaire adressé à l'auditeur a été complété.

1.2 Présentation de madame Manon Guimond, directrice adjointe des opérations financières, du rapport financier annuel AS-471 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

Madame Guimond a fait une présentation dans laquelle, elle a annexé les pages 200-00, 202-00, 289-00 et 358-00 du rapport financier annuel AS-471. Les documents sont disponibles pour consultation auprès de la Direction des ressources financières, par les personnes intéressées.

Les résultats du fonds d'exploitation au 31 mars 2023 se présentent comme suit :

	Activités principales	Activités Accessoires	Total 2022-2023
Revenus	2 319 136 843 \$	59 096 670 \$	2 378 233 513 \$
Charges	2 319 136 843 \$	59 001 985 \$	2 378 138 828 \$
Surplus de l'exercice : ligne 26 de la page 358	0 \$	94 685 \$	94 685 \$

Conséquemment l'état des surplus (déficits) cumulés pour le fonds d'exploitation au 31 mars 2023 se présente comme suit :

Déficit cumulé au début	(37 826 640 \$)
Surplus de l'exercice	94 685 \$
Transfert interfonds (solde de fonds au 31 mars 2015)	(9 577 738 \$)
Déficit cumulé à la fin	(47 309 693\$)
Affectation d'origine interne	(1 832 059 \$)
Déficit cumulé après affectation	(49 141 752 \$)

Madame Manon Guimond nous a présenté les états financiers et a répondu à nos questions.

Gouvernance

Suite au retrait des membres de la direction, les auditeurs se sont entretenus avec les membres du comité de vérification.

Le comité de vérification recommande au conseil d'administration d'adopter le rapport financier annuel AS-471 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, vérifié par les auditeurs Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023.

1.3 Présentation des auditeurs RCGT de leurs travaux de vérification du rapport annuel du Fonds de santé au travail au 31 décembre 2022

Les résultats des travaux de vérification du rapport sont présentés par monsieur Pierre Vallerand, auditeur chez Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail sera transmis à la Commission (CNESST) d'ici le 15 juillet 2023, accompagné du rapport de l'auditeur indépendant.

1.4 Rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 31 décembre 2022

La direction des ressources financières a complété le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 31 décembre 2022 qui présente un déficit (361 570 \$) relié aux conventions collectives et qui sera remboursé par la CNESST.

Le comité de vérification a pris connaissance du rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 31 décembre 2022 qui présente un déficit (361 570 \$) et qui a été audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, et recommande au conseil d'administration d'approuver ce rapport.

3.1 Rapport financier annuel AS-471 pour le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

En remplacement de M. Bernard Circé, président du comité de vérification, M. Nicolas Marchand présente le dossier.

Résolution 2023-06-13-01

Rapport financier annuel AS-471 pour le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

ATTENDU QU'en vertu de l'article 172 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le conseil d'administration doit approuver les états financiers.

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :**

- D'adopter le rapport financier annuel AS-471 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, vérifié par les auditeurs Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023 ;
- D'autoriser le président-directeur général, monsieur Vincent Lehouillier, et la directrice des ressources financières, madame Guénaëlle Joly, à signer le rapport financier annuel AS-471 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 ;
- D'acheminer le rapport financier annuel AS-471 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023 aux diverses instances ministérielles, au plus tard le 15 juin 2023.

3.2 Rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 31 décembre 2022

En remplacement de M. Bernard Circé, président du comité de vérification, M. Nicolas Marchand présente le dossier.

Résolution 2023-06-13-02

Rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 31 décembre 2022

ATTENDU QUE l'entente spécifique de gestion et d'imputabilité (ESGI) 2022 dans le cadre du programme des services de santé au travail entre la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) prévoit les attentes et les engagements de la CNESST pour soutenir le CCSMTL, de même que les engagements du CCSMTL pour y répondre, et ce pour l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal ;

ATTENDU QUE le rapport financier annuel vérifié par l'auditeur externe et accompagné des documents, doivent être transmis à la CNESST au plus tard le 15 juillet suivant la date de la fin de l'exercice financier ;

ATTENDU QUE le comité de vérification a pris connaissance du rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 31 décembre 2022 qui présente un déficit de 361 570 \$. Celui-ci a été audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Sur recommandation du comité de vérification, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'approuver le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 31 décembre 2022.

Au nom du conseil d'administration, madame Micheline Ulrich, présidente, transmettra une lettre de remerciement à l'équipe de la direction des ressources financières pour l'excellent travail accompli.

3.3 Nomination intérimaire au poste de directeur adjoint - Soutien à domicile, ressources intermédiaires à la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées - Soutien à domicile, ressources intermédiaires et continuum SAPA (SAPA SAD-RI)

Madame Martyne Charland, directrice de ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, présente le dossier.

Résolution 2023-06-13-03

Nomination intérimaire au poste de directeur adjoint - Soutien à domicile, ressources intermédiaires à la direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées - Soutien à domicile, ressources intermédiaires et continuum SAPA (SAPA SAD-RI)

ATTENDU QUE la direction recommande la nomination intérimaire de madame Marie-Hélène Dufour au poste de directeur adjoint - Soutien à domicile, ressources intermédiaires à la direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées - Soutien à domicile, ressources intermédiaires et continuum SAPA (SAPA SAD-RI) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), à compter du 3 juillet 2023.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :

- Nommer de façon intérimaire madame Marie-Hélène Dufour au poste de directeur adjoint - Soutien à domicile, ressources intermédiaires à la direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées - Soutien à domicile, ressources intermédiaires et continuum SAPA (SAPA SAD-RI) du CCSMTL ;
- Fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe salariale autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, et ce, en fonction du mécanisme de détermination du salaire des cadres supérieurs en vigueur au sein du CCSMTL, lequel est conforme aux règles en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

3.4 Nomination au poste de directeur des programmes santé mentale et dépendance à la direction des programmes santé mentale et dépendance (DPSMD)

Madame Martyne Charland, directrice de ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, présente le dossier.

Résolution 2023-06-13-04

Nomination au poste de directeur des programmes santé mentale et dépendance à la direction des programmes santé mentale et dépendance (DPSMD)

ATTENDU QU'à la suite du processus de dotation, le comité de sélection recommande unanimement la nomination de madame Kandongo-Vicky Kaseka au poste de directrice des programmes santé mentale et dépendance à la direction des programmes santé mentale et dépendance (DPSMD) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL).

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :

- Nommer madame Kandongo-Vicky Kaseka au poste de directrice des programmes santé mentale et dépendance à la direction des programmes santé mentale et dépendance (DPSMD) du CCSMTL. La date de nomination est à confirmer ultérieurement ;
- De fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe salariale autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et en fonction du mécanisme de détermination du salaire des cadres supérieurs en vigueur au sein du CCSMTL, lequel est conforme aux règles en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

3.5 Nomination au poste de directeur des soins infirmiers à la direction des soins infirmiers (DSI)

Madame Martyne Charland, directrice de ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, présente le dossier.

Résolution 2023-06-13-05

Nomination au poste de directeur des soins infirmiers à la direction des soins infirmiers (DSI)

ATTENDU QU'à la suite du processus de dotation, le comité de sélection recommande unanimement la nomination de Julie Darveau à titre de directrice des soins infirmiers.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :

- Nommer Julie Darveau au poste de directeur des soins infirmiers du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL). La date de nomination est à confirmer ultérieurement ;
- De fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe salariale autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et en fonction du mécanisme de détermination du salaire des cadres supérieurs en vigueur au sein du CCSMTL, lequel est conforme aux règles en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

3.6 Nomination intérimaire au poste de directeur de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR)

Madame Martyne Charland, directrice de ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, présente le dossier.

Résolution 2023-06-13-06

Nomination intérimaire au poste de directeur de l'enseignement universitaire et de la recherche à la direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR)

ATTENDU QUE la direction recommande la nomination intérimaire de madame Marise Guindon au poste de directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche à la direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), à compter du 10 juillet 2023.

Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité de :

- Nommer de façon intérimaire madame Marise Guindon à titre de directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche à la direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR) du CCSMTL ;
- Fixer sa rémunération à l'intérieur de la classe salariale autorisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, et ce, en fonction du mécanisme de détermination du salaire des cadres supérieurs en vigueur au sein du CCSMTL, lequel est conforme aux règles en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux.

4. Levée et fin de la séance spéciale du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de lever la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 13 juin 2023 à 16 h 55.

(Original dûment signé)

M^{me} Micheline Ulrich, présidente

(Original dûment signé)

M. Vincent Lehouillier, secrétaire